



Un programme de développement transfrontalier de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération

FRANCHE-COMTÉ
GENÈVE
RHÔNE-ALPES
VAUD

Programme Observatoire ESSpace

Observatoire ESSpace est un projet interrégional conduit par les 4 Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (ESS) des régions de Franche-Comté et Rhône-Alpes et des cantons de Genève et de Vaud.

Il s'inscrit dans un programme Interreg IV (coopération territoriale européenne France-Suisse) qui vise à soutenir un développement durable et équilibré sur les territoires frontaliers de l'Arc jurassien et du Bassin lémanique, en finançant des projets innovants et performants afin de produire des valeurs ajoutées économiques, sociales et environnementales. Les projets sont financés par l'Union européenne et la Confédération suisse.

Les programmes Interreg ont pour objectifs de développer :

1. La compétitivité économique ;
2. L'adaptation et la qualification des ressources humaines ;
3. L'aménagement coordonné du territoire ;
4. L'offre de transports publics ;
5. La préservation de l'environnement ;
6. La qualité de vie, en développant l'offre de services transfrontaliers et en valorisant l'offre touristique et culturelle.

Le projet Observatoire ESSpace s'inscrit dans le dispositif Interreg dans l'axe principal « Economie – innovation – formation ». Observatoire ESSpace est conçu pour développer la connaissance de la réalité économique de l'ESS de part et d'autre de la frontière, élaborer une stratégie pour soutenir le développement de nouvelles activités et contribuer à la consolidation et la professionnalisation des secteurs existant.

Le programme s'articule autour de quatre parties, du 1er janvier 2012 au 31 juillet 2014 :

1. Référentiel de l'ESS et veille stratégique et territoriale
2. Formulation d'un diagnostic ESS transfrontalier
3. Création d'un annuaire d'acteurs de l'ESS
4. Animation d'acteurs de l'ESS : méthode d'autodiagnostic, rencontres transfrontalières

Organisation : les 4 CRESS

- **CRESS Franche-Comté**, Chambre régionale de l'ESS de la région FC (réfèrent français)
- **APRÈS-GE**, Chambre de l'ESS du canton de Genève.
- **CRESS Rhône-Alpes**, Chambre régionale de l'ESS de la région RA.
- **APRÈS-VD**, Chambre de l'économie sociale et solidaire du canton de Vaud. (réfèrent suisse)



Conduite du programme

Equipe projet : composée des 4 CRESS partenaires porteuses du programme ESSpace. L'équipe a pour vocation de définir le contenu et l'organisation du programme, le suivi des réalisations, le suivi budgétaire. Prenant en compte les avis formulés par le comité de pilotage, elle fonctionne de manière collégiale. Elle est coprésidée par les chefs de file.

Comité de pilotage : composé des partenaires du programme ESSpace et des co-financeurs. Il a pour vocation de valider les grandes orientations du programme et d'apporter des avis et recommandations sur le contenu et la réalisation. Il se réunit au moins une fois par an. Il est coprésidé par les chefs de file.

Groupes de travail, thématiques ou territoriaux : groupes de travail ad hoc, composés des quatre partenaires et d'autres acteurs pertinents. Ces groupes ont pour vocation de réaliser le travail collectif des actions.

Comité scientifique transfrontalier : constitué pour l'appui et l'orientation technique des travaux de l'observatoire. En complément des représentants des quatre partenaires, il est composé d'universitaires, d'experts et d'organismes liés à l'observation socioéconomique des quatre régions. Il est coprésidé par les chefs de file.

Action n° 1 : Référentiel ESS, veille stratégique et territoriale

Référent : CRESS Franche-Comté

Finalité et objectifs

- Développer une compréhension partagée de l'ESS
- Dresser un état des lieux de la posture des organisations d'ESS sur les questions transfrontalières et sur les enjeux du développement local dans sa globalité.

Contenu

a) Référentiel coordonné de l'ESS

- Reprise des définitions et des concepts de l'ESS, identifiés dans chacun des différents contextes, établissement d'une synthèse commentée.
- Etablissement d'un lexique des sigles.
- Etablissement d'un schéma d'organisation de l'ESS de chaque territoire (représentation et rôle de chacun).

b) Veille stratégique et territoriale

- Analyse du positionnement des organisations de l'ESS en relation à la question transfrontalière : impact de la zone frontalière sur l'activité, existence d'échanges ou de partenariats, bilan des expériences, idées et potentiels d'activités transfrontalières, freins et contraintes. Enquête par questionnaires et entretiens.
- Identification de partenaires territoriaux à mobiliser pour la transmission et l'échange d'informations sur les problématiques locales et les initiatives. Enquête par entretiens.



- Identification des ressources documentaires territoriales, de tous les secteurs d'activités relatifs au développement socioéconomique local (états des lieux et diagnostics, quantitatifs, qualitatifs) et de leurs sources. Enquête documentaire.
- Exploitation et analyse des ressources et enquêtes.

Action n° 2 : Diagnostic de l'ESS

Référent : APRES-VD

Finalité et objectifs

- Etablir un diagnostic de la situation de l'ESS sur la zone transfrontalière concernée par les 4 partenaires du projet, à travers un examen des systèmes d'information et des indicateurs statistiques relatifs à l'ESS.
- Elaborer des pistes d'actions stratégiques de renforcement des effets positifs pour l'emploi et l'organisation sociale (production de recommandations à l'attention du public et des politiques).

Contenu

- Identification des données disponibles, qualitatives et quantitatives, sur l'ESS et ses acteurs.
- Comparaison des outils statistiques existants (création d'une base commune).
- Recherches lorsque ces données sont absentes.
- Production partagée entre les partenaires d'un état des lieux et d'une analyse de la dynamique de l'ESS.
- Élaboration d'un rapport à l'attention des administrations publiques en vue de la définition de futures politiques publiques.
- Création d'un répertoire informatisé (pouvant être ultérieurement mis à jour) monté sur les sites des 4 CRESS.
- Etablissement de recommandations.

Action n° 3 : Annuaire d'acteurs

Référent : CRESS RHONE-ALPES

Finalité et objectifs

- Une meilleure lisibilité et une meilleure visibilité pour l'ESS du territoire transfrontalier à travers la construction de stratégies de coopération entre les acteurs de l'ESS (connaissance et reconnaissance mutuelle des acteurs)



- Création d'un annuaire des acteurs, géo-référencé et accessible à tous. Cet outil permettra notamment aux entreprises de l'ESS de promouvoir leurs offres de services.

Contenu

- Etat des lieux des outils de recensement déjà existant dans chaque région¹.
- Mutualisation des répertoires d'acteurs et d'initiatives disponibles dans chaque région s'ils existent.
- Achats de données complémentaires le cas échéant.
- Création d'un portail numérique par les acteurs eux-mêmes ou par l'animateur. (utilisation commune de l'outil www.rhone-alpesolidaires.org).
- Elaboration et implantation d'un mécanisme de géo-référencement des données saisies.
- Action de communication sur les territoires concernés pour faire connaître l'outil et stimuler son ample utilisation.

Action n° 4 : Rencontres transfrontalières et autodiagnostic

Référent : APRÈS-GE

Finalité et objectifs

- Mise en place d'un cycle de Rencontres transfrontalières de l'ESS qui se déplacera chaque année ou tous les deux ans dans une des régions, avec pour but d'identifier et de valoriser les contributions des acteurs de l'ESS à la dynamique durable des territoires concernés, ainsi que de créer une plateforme de réflexion.

1^{ère} édition : 17 novembre 2012 à Genève (examinera tout particulièrement l'agglomération franco-valdo-genevoise)

2^{ème} édition : printemps 2014 en Franche-Comté

Préparation en amont de manière décentralisée dans les régions pour permettre une collaboration transfrontalière sur des thématiques communes

- Réaliser un inventaire des outils existants d'autodiagnostic et d'autoévaluation dans les quatre régions. Il s'agit, par exemple, de permettre à une personne ou une organisation de tester son niveau d'adéquation aux principes et valeurs de l'ESS.

¹ Organisation : Pour le territoire Rhône-alpin, des collectifs d'acteurs de l'ESS seront associés à la CRESS RA pour réaliser ce recensement (23 000 établissements de l'ESS répartis en 8 départements).



Un programme de développement transfrontalier de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération



FRANCHE-COMTÉ
GENÈVE
RHÔNE-ALPES
VAUD

Contenu

- Organiser les Rencontres transfrontalières de l'ESS
- Mettre en place un processus participatif dans les quatre régions pour travailler sur les thèmes des ateliers avant, pendant et après les Rencontres
- Réaliser un inventaire des outils existants d'autodiagnostic et d'autoévaluation dans les régions
- Faire circuler ces outils dans les quatre régions, et au besoin organiser des transferts de savoir-faire ou des formations